



Comité Départemental Charente-Maritime de Basket-Ball

Assemblée Générale

du 17 juin 2023 à St Jean d'Angély

Elections complémentaires de membres du Comité Directeur

Appel à candidatures de 3 membres au Comité Directeur 17

Les statuts de notre Comité Départemental précisent que notre Comité Directeur est composé de 26 membres. Actuellement, ce comité directeur compte 23 membres dont le médecin. Sans compter le médecin, nous sommes 11 femmes et 11 hommes.

L'élection complémentaire au Comité Directeur se déroulera lors de l'Assemblée Générale du samedi 17 juin 2023. Je vous sou mets, par ce courrier, l'appel à candidature pour :

3 postes à pourvoir (en dehors du médecin que nous avons déjà).

Extrait de nos statuts :

Titre IV - Article 9 : Composition du Comité Directeur

- 1) Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de **vingt-six (26) membres**.
- 2) Il comprend nécessairement **un médecin**. Si aucun candidat ne présente cette qualité, le poste reste vacant et doit être mis à l'élection lors de l'Assemblée Générale suivante...
- 3) Il comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées.

Enfin, les candidats non élus suivant les critères exposés ci-avant complètent le Comité Directeur par ordre d'arrivée dans les suffrages jusqu'à atteindre le nombre total de membre fixé dans les présents statuts et ce, sans distinction de fonction, de genre ou d'âge.

Titre IV - Article 11 : Election du Comité Directeur

- 1) Les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale au scrutin secret pour une durée de quatre (4) années par l'Assemblée Générale. Ils sont rééligibles.
- 2) Est éligible au Comité Directeur **toute personne âgée de seize (16) ans au moins** jouissant de ses droits civiques, **licenciée depuis au moins six (6) mois, à la date de l'élection, au sein du Comité Départemental**.
- 3) Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.
- 4) Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :
 - la fonction de Conseiller Technique Sportif,
 - toute appartenance au personnel salarié de la structure.
- 5) Ne peuvent être élues au Comité Directeur :
 - les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
 - les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
 - les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.
- 6) En cas de vacance d'un poste, un nouveau membre est élu lors de la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Pour votre information, le comité départemental est administré par un bureau de 10 élus issus du comité directeur. Ce comité directeur travaille en commissions qui sont : Sportive, 3X3, Mini, Vivre Ensemble, Technique, Officiels, Statuts Qualification, Règlements, Equipements (salles et terrains), Partenaires privés, Site et réseaux sociaux.

L'acte de candidature (modèle page 2) est à envoyer par **lettre recommandée avec accusé de réception**

En parallèle, il est demandé aux candidats de doubler l'acte de candidature en envoyant l'avis de dépôt du courrier recommandé accompagné de la candidature à : gourdonsylvette@club-internet.fr jusqu'au 15 mai 2023
(Le cachet de la poste faisant foi), à : Sylvette Gourdon – 3 rue Porte Joie – 17138 PUILBOREAU

A Puilboreau, le 13 avril 2023

La Présidente de Charente-Maritime BasketBall
Sylvette Gourdon



Comité Départemental Charente-Maritime de Basket-Ball
Assemblée Générale
du 17 juin 2023 à St Jean d'Angély

Elections complémentaires de membres du Comité Directeur

ACTE de CANDIDATURE comme membre du Comité Directeur

NOM :

Prénom :

Âge au 17 juin 2023 :

N° de licence :

Licencié(e) de l'association :

Profession :

Fait acte de candidature pour le Collège général
du comité départemental Charente-Maritime de Basket-Ball

Motivations :

Souhait d'engagement (cocher votre ou vos choix si vous en avez) :

- | | | | |
|---|--|---|--|
| ☐ Secrétariat | ☐ Comptabilité | ☐ Règlements | ☐ Statuts Qualification |
| ☐ Sportive | ☐ 3X3 | ☐ Mini | ☐ Vivre Ensemble |
| ☐ Technique | ☐ Officiels | ☐ Equipements (Salles et Terrains) | |
| ☐ Partenaires privés | ☐ Site et réseaux sociaux | | |

Autre à préciser :

Je soussigné(e), _____, déclare sur l'honneur, être éligible et
- ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales,

- ne pas avoir été sanctionné(e) d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.

Date :

Signature :

Cette fiche d'acte de candidature est à envoyer,
par **lettre recommandée avec accusé de réception**

En parallèle, il est demandé aux candidats de doubler l'acte de candidature en envoyant l'avis de dépôt du courrier recommandé accompagné de la candidature à : gourdonsylvette@club-internet.fr

jusqu'au 15 mai 2023 (le cachet de la poste faisant foi), à :

Sylvette Gourdon – 3 rue Porte Joie – 17138 PUILBOREAU